



# RÈGLEMENT

## C.P.I. 48/50 ANS 2024

C'est **le mercredi 14 Août 2024** que se déroulera le  
**C.P. Interclubs + de 48/50 ans « Messieurs et Dames »**  
en « **Doublettes** » (6 joueurs (ses) + réserve(s))

L'organisation matérielle de cette journée sera assurée par le  
« **B40 – P.C. Mabotte** » dans le **DISTRICT 2** ».

La Province quant à elle en assurera la partie technique.

Vous êtes invités à participer nombreux à cette journée.  
Vous trouverez ci-dessous toutes les dispositions utiles quant au  
déroulement de cette compétition.

### ENDROIT RETENU

Pistes du club : B40– P.C. Mabotte

### JURY

Président : FARINELLA LUCIEN  
Bureau : PASTORET ERIC

### ARBITRE

A désigner par la F.B.F.P.

### INSCRIPTIONS

Les inscriptions seront reçues par l'entremise des clubs  
**UNIQUEMENT via le formulaire en ligne**  
sur le site de Province : [www.petanqueprovinceliège.be](http://www.petanqueprovinceliège.be)

**Inscriptions des équipes pour le Mercredi 07-08\_2024 - 19h00 au plus tard.**

*Aucune autre inscription ne sera plus enregistrée au-delà de cette date !*

**Inscriptions des compositions des équipes Hommes et/ou Dames**  
pour le **11 Août 2024 - 19h00 au plus tard.**

Secrétariat province - Tel : 0483/31.06.29  
Email : [secretariat@petanqueprovinceliège.be](mailto:secretariat@petanqueprovinceliège.be) - Site : [www.petanqueprovinceliège.be](http://www.petanqueprovinceliège.be)  
Iban : BE83 0688 9608 4815 - Bic : GKCCBE33

**F.B.F.P - Province de Liège**

**Participation : 60€/équipes, H ou D à régler sur le compte provincial avant le 11 Août 2024**

Tirage du numéro d'équipe par le capitaine d'équipe avant 08h45.  
Toute équipe ne se présentant pas au secrétariat avant l'heure prévue se verra attribuer automatiquement un numéro d'équipe (tirage effectué par le bureau du jour).

## **HORAIRE**

Les capitaines de clubs doivent se présenter au secrétariat entre **08h15 et 08h45** pour le dépôt des licences et le tirage du numéro d'équipe.

**Début de la compétition à 09h00 précises.**

## **REGLEMENTS - PARTICIPATION**

***La compétition se déroule en « Doublettes » tant chez les hommes que chez les dames.***

Le règlement appliqué sera celui de la R.I.P et le règlement F.B.F.P.  
Tout cas non-prévu dans le présent règlement sera tranché par le jury du jour.

**S'il est constaté que la composition d'une équipe n'est pas celle prévue et ce, quelque soit le moment de la constatation, l'équipe fautive se verra pénalisée par un score de 0 – 13.**

**Aucune contestation concernant le résultat final d'une partie ne sera jugée recevable par le bureau du jour à quelque moment que ce soit si les cartes de matches initialement rentrées ont été correctement remplies.**

Une tenue identique est obligatoire durant toute la compétition.  
Les licences sont obligatoires.  
La compétition est réservée aux affiliés non suspendus.

## **POINTS ESSENTIELS**

**2 équipes par club en « Dames ».**  
**2 équipes par club en « Hommes ».**

Le jour de la compétition, **deux joueurs(ses) maximum** pourront être remplacés(es) **avant le début de la compétition** par équipe valablement inscrite.

Secrétariat province - Tel : 0483/31.06.29  
Email : [secretariat@petanqueprovincieliege.be](mailto:secretariat@petanqueprovincieliege.be) - Site : [www.petanqueprovincieliege.be](http://www.petanqueprovincieliege.be)  
Iban : BE83 0688 9608 4815 - Bic : GKCCBE33

**F.B.F.P - Province de Liège**

## **REMARQUES**

- 1) Une réserve par Triplette est autorisée.
- 2) Les réserves ne sont pas attribuées à une équipe en particulier.
- 3) Un joueur (se) sorti(e) ne peut être réintégré(e) dans une autre équipe.
- 4) Les changements ne peuvent s'effectuer qu'entre deux tours.
- 5) Tous les changements doivent être signalés au secrétariat.

## **FORMULE**

**VALABLE POUR LES MESSIEURS ET POUR LES DAMES :**

**Poule plus pyramide, 2 catégories**

## **PRIX**

Un trophée plus argent sera remis aux champions tant chez les hommes que chez les dames.

1ère catégorie 1, 2 et 3 ex.

2ème catégorie 1 et 2

Le C.E. de Province.

**F.B.F.P - Province de Liège**

Secrétariat province - Tel : 0483/31.06.29

Email : [secretariat@petanqueprovinceliège.be](mailto:secretariat@petanqueprovinceliège.be) - Site : [www.petanqueprovinceliège.be](http://www.petanqueprovinceliège.be)

Iban : BE83 0688 9608 4815 - Bic : GKCCBE33